



Module de base. Formation ouverte

En France, la loi de 2005 reconnaît aux personnes en situation de handicap le droit au respect de leur vie privée et à l'exercice de leur autonomie, y compris dans le domaine de la sexualité. S'inscrivant dans cette approche positive de la sexualité, le programme « Handicap et alors ? » vise à faire reconnaître et à promouvoir la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et à changer le regard social sur leur sexualité.

● *Les objectifs opérationnels*

- Identifier les dimensions relationnelles, affectives et sexuelle existant chez toute personne fût-elle en situation de handicap
- Renforcer ses capacités d'écoute et de savoir-être dans sa posture professionnelle
- Définir le cadre juridique du champs « santé sexuelle » en structure handicap
- Actualiser ses connaissances en matière de santé sexuelle
- Transmettre des informations dans le milieu professionnel

● *Prérequis*

Aucun

● *Méthodes*

Échanges, mise en situation et analyse de cas, travail de groupe, productions, exposés, ...

● *Évaluation*

Auto-évaluation par grille de positionnement, quizz

● *Fin de la formation*

Le.a stagiaire présent.e sur toute la session, est destinataire :

- L'attestation de présence indiquant les objectifs atteints
- Les supports de formation
- Une bibliographie
- Une liste de sites « ressource »

● *Date*

3 et 4 mars 2021

● *Lieu*

4, square Saint-Irénée- 75011 Paris

● *Coût par personne*

80 € si prise en charge associative

200 € si aucune prise en charge

● *Accessibilité*



Oui. Il est nécessaire de prévenir la Fédération avant la session afin d'aménager les locaux



Oui avec accompagnateur



Oui avec accompagnateur

● *Renseignements*

Envoyer un mail : mfpf.idf@gmail.com